

GUIDE AUX PARENTS

Rentrée scolaire 2024-2025

Bonne rentrée scolaire chers parents,

C'est avec nos 3 valeurs : « Respect, Entraide et Engagement » que nous accueillons les élèves cette année. En attendant vos enfants, nous vous faisons parvenir des informations importantes.

Renseignements généraux

Du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP)

Assurance accidents

Il nous apparaît important de vous informer que le CSSP ne détient pas d'assurance accidents pour ses élèves. Ainsi, les frais médicaux à payer à la suite d'une blessure tels que les frais dentaires, les frais de transport en ambulance ou autres sont aux frais des parents. Vous devez donc vous informer auprès de votre compagnie d'assurance personnelle de la couverture de vos enfants d'âge scolaire et souscrire le cas échéant à une assurance écolier. Il en est de même pour les vols d'objets.

Communication avec le CSSP

Pour toute communication avec le Centre de services scolaire, veuillez prendre en note les numéros suivants : (450) 441-2919 ou 1 (877) 449-2919.

Rendez-vous sur le site Internet du Centre de services scolaire des Patriotes

Pour connaître l'information nécessaire à une bonne rentrée, nous vous invitons à consulter le site Internet du CSSP à l'adresse <https://cssp.gouv.qc.ca/>. Vous y trouverez l'information relative à l'admission dans les écoles, le transport scolaire, les fermetures d'école lors des tempêtes, la participation des parents, le calendrier scolaire, les projets particuliers des écoles secondaires, le protecteur de l'élève et beaucoup plus.

Service aux parents et aux élèves et du traitement des plaintes du CSSP

Les élèves ou leurs parents qui vivent une situation insatisfaisante sont invités à en discuter avec le membre de l'équipe-école qui est impliqué dans cette situation. Si cela ne permet pas de trouver une solution, nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'école. Si l'insatisfaction demeure, vous pouvez communiquer avec le Service aux parents du CSSP. Voici davantage de détails : <https://cssp.gouv.qc.ca/ressources-parents/traitement-des-plaintes-et-protecteur-de-leleve/>.

De l'école

Absence des élèves

Lorsque votre enfant s'absente, vous devez laisser un message sur la boîte vocale au 450-467-5032 et en composant le 5 et en nous indiquant son nom, sa classe, le motif et la durée de son absence. Vous pouvez appeler 24 h par jour. Cela pour nous éviter d'avoir à vous rappeler. Un message au service de garde n'est pas suffisant.

Absence prolongée de votre enfant pour des vacances

Une absence prolongée pour des vacances est sous l'entière responsabilité des parents. Il n'est pas de la responsabilité de l'enseignant de préparer, avant le départ, les travaux demandés aux autres élèves, de les corriger, ni de faire de la récupération au retour de l'enfant pour les notions vues durant cette l'absence. De plus, en période d'évaluations, il ne sera pas permis de les reprendre. Avant de prévoir des vacances, nous vous prions de communiquer avec l'enseignant afin que votre enfant ne soit pas pénalisé.

Bibliothèque (bénévoles)

La bibliothèque de l’école ouvrira vers la fin-septembre. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles (parents, grands-parents...) pour s’occuper des prêts et des retours des livres ainsi que le classement dans les rayons. Les personnes intéressées sont priées de communiquer par courriel au secrétariat de l’école à tournesol@gouv.cssp.qc.ca.

Bicyclettes et élèves marcheurs

Nous vous rappelons que des supports à vélo sont à la disposition des élèves sur les rues Valmont et Alexis-Mézières. Nous vous demandons d’inciter votre enfant à les utiliser. Les trottinettes doivent être barrées aux clôtures. Il est interdit de rouler à vélo ou à trottinettes sur les trottoirs. Plusieurs élèves se rendent à l’école à pied, c’est une excellente façon de commencer la journée. Des corridors scolaires sont mis en place pour assurer la sécurité. Il est important de traverser les rues en présence des brigadiers scolaires !

Circulation, sécurité autour de l’école

Nous vous rappelons l’importance de respecter les règles de sécurité routière autour de l’école afin de minimiser les risques d’accident. C’est aussi pour cette raison que **nous vous demandons de ne pas utiliser les stationnements du personnel comme débarcadère**. Des enfants et des membres du personnel y circulent. Reculer dans ce genre d’espace est un risque pour la sécurité des enfants. Les espaces autour de l’école (rues Valmont et Alexis Mézières) sont les endroits à privilégier pour la sécurité de tous.

L’entrée et la sortie des élèves du préscolaire

Entrée des élèves du préscolaire :

L’arrivée des élèves à 7 h 50 et 12 h 40 dans la cour le matin et le midi doit se faire uniquement par les rues Valmont et Alexis Mézières.

L’entrée des élèves du primaire :

L’entrée des élèves doit se faire uniquement par les rues Valmont (porte double et porte simple de la clôture) et Alexis Mézières (sortie du service de garde). Seuls les élèves qui arrivent par autobus entrent dans la cour par le débarcadère des autobus (rue Valmont) **à partir de 7 h 50 le matin**.

Nous vous rappelons qu’il est strictement interdit aux automobilistes de circuler dans le débarcadère des autobus en tout temps et d’utiliser le stationnement des employés comme débarcadère.

Veuillez noter que le stationnement devant l’école **est réservé exclusivement au personnel de l’école**. Nous vous demandons de ne jamais l’utiliser même pour une courte période, car le personnel du SDG est dans l’impossibilité de sortir du stationnement à ce moment.

Après 8 h 00 :

Déposez votre enfant sur la rue du Buisson. L’enfant doit passer par la porte principale (les autres portes sont verrouillées). Il doit se présenter au secrétariat pour donner la raison de son retard.

À la sortie des classes :

Si vous venez chercher votre enfant en auto, évitez la rue du Buisson et stationnez plutôt sur la rue Valmont ou la rue Alexis Mézières. Bien sûr, ne pas utiliser les stationnements.

Les élèves qui prennent l’autobus doivent se diriger au débarcadère des autobus rue Valmont. Un adulte surveillant, prendra les présences.

Horaire de l’école Le Tournesol			
AVANT-MIDI		APRÈS-MIDI	
Arrivée des élèves dans la cour	7 h 50	Arrivée des élèves dans la cour	12 h 40
Entrée des élèves	8 h 00	Entrée des élèves	12 h 45
Début des cours	8 h 05	Début des cours	12 h 50
Récréation	10 h 05	Récréation	13 h 50
Fin des cours	11 h 25	Fin des cours du préscolaire	14 h 12
		Fin des cours du primaire	15 h 10

Heure du dîner

Si vous avez besoin du service des dîneurs ou du service de garde et que vous n'avez pas rempli le formulaire à cet effet à la fin de l'année scolaire, vous n'avez qu'à communiquer avec le service de garde à l'adresse suivante : garde.tournesol@cssp.gouv.qc.ca ou vous rendre sur le site Internet de l'école afin de remplir le formulaire.

Service de surveillance des dîneurs :

La surveillance le midi est un service qui nécessite la collaboration de tous. Le respect des règles et du personnel en place est essentiel au fonctionnement de ce service. Ne pas venir chercher un enfant dans la cour d'école sans en avertir l'école AVANT.

Très important :

Si votre enfant doit dîner à l'extérieur alors qu'il est inscrit aux dîneurs ou au service de garde, le parent doit faire parvenir un courriel garde.tournesol@cssp.gouv.qc.ca ou téléphoner avant **11 h le matin (450) 467-5032 poste 6**. L'heure de retour à l'école sur l'heure du dîner est 12 h 40 soit 5 minutes avant la cloche.

Les dîneurs occasionnels inscrits doivent annoncer leur présence de la semaine le lundi matin (avant 10 h 05) par courriel ou par téléphone.

Collation

Étant, comme vous, préoccupés par la santé de vos enfants, nous continuerons de privilégier les collations santé comme les fruits, légumes, les muffins maison ou produits laitiers.

Si votre enfant utilise le service du traiteur pour le dîner, vous devez malgré tout lui fournir une collation pour l'avant-midi et l'après-midi, car elle n'est pas incluse.

Allergies alimentaires

Comme l'année dernière, nous vous rappelons que nous avons quelques élèves très allergiques à l'école et que vous devez sensibiliser les enfants à ne pas échanger leur nourriture. Il en va de la sécurité de tous les élèves. Merci de votre collaboration !

Service de garde

L'accueil du matin se fait à la bibliothèque, la porte d'entrée est celle de la rue Valmont porte 11. Vous pouvez facilement vous arrêter quelques minutes sur cette rue. Si vous n'avez pas déjà inscrit votre enfant au service de garde et que vous songez à le faire, vous pouvez joindre la technicienne du service de garde, madame Annie Robert, au numéro de téléphone suivant : (450) 467-5032 poste 6 ou par courriel : garde.tournesol@cssp.gouv.qc.ca.

Garde partagée :

Vous devez faire parvenir votre calendrier de garde avant le début de l'année.

Service de repas chauds

Le service de traiteur « Le Lunch » offre des repas chauds aux élèves. Le service débutera le lundi 9 septembre. Si ce n'est déjà fait, il est possible de vous inscrire en ligne au www.lelunch.ca afin de commander. Pour toute information, vous pouvez communiquer directement avec le traiteur *Le Lunch*, service aux écoles au Téléphone: 450 444-3737 et par courriel info@lelunch.ca. Vous pouvez commander la journée même avant 7 h 00 le matin. Si votre enfant est malade, vous pouvez annuler le repas avant 7 h 00 le matin. Il n'y a pas de micro-ondes à l'école.

Si votre enfant utilise le service du traiteur pour le dîner, vous devez malgré tout lui fournir une collation pour l'avant-midi et l'après-midi, car elle n'est pas incluse.

Info-Tournesol, communication répondant et site Internet de l'école

Comme vous le savez, nous avons entrepris un virage électronique il y a quelques années. Nous continuerons dans cette voie. Vous êtes également invités à consulter le site Internet de notre école à l'adresse suivante : <https://letournesol.csp.qc.ca/>. Des informations importantes y seront déposées tout au long de l'année.

Maladies infectieuses

Les maladies infectieuses en milieu scolaire sont fréquentes et peuvent avoir des conséquences pour la santé. Certaines maladies infectieuses sont contagieuses. Il est préférable de garder un enfant fiévreux ou malade à la maison pour éviter les risques de contagion. Si votre enfant tousse, il est préférable de porter le masque pendant les symptômes. C'est une question de respect pour les autres.

Pédiculose

Personne n'a envie d'en parler, mais les poux de tête ne sont pas près de disparaître. Nous devons donc toujours être très vigilants. Vérifier la tête de l'enfant à l'aide d'un peigne fin chaque semaine demeure un moyen très efficace de détecter et de traiter rapidement les enfants atteints et de limiter ainsi la contagion. Un [dépliant contenant des conseils et des renseignements pratiques](#) est toujours disponible chez votre pharmacien.

Photo scolaire

La prise des photos aura lieu le mercredi 18 septembre 2024 avec la [compagnie EnfantsClik!](#).

Frais pour l'année 2024-2025

Les activités éducatives complémentaires et les coûts associés seront présentés au conseil d'établissement lors de la première réunion en septembre. Par la suite, une seule facturation sera émise pour les frais de l'année 2024-2025 et vous sera acheminée en octobre. Nous vous offrons plusieurs modalités de paiement, il suffit de prendre entente avec la direction de l'école. Les listes de matériel d'usage personnel (fournitures scolaires) sont déposées sur le site Internet de l'école : <https://letournesol.csp.qc.ca/>.

Secrétariat

Le secrétariat est ouvert de 7 h 45 à 11 h 30 et de 12 h 45 à 16 h 00. Le numéro pour communiquer avec nous est le (450) 467-5032 poste 0. Tout visiteur venant à l'école doit se présenter au secrétariat.

Tenue vestimentaire et coiffure

La tenue vestimentaire est importante à l'école. Votre enfant doit être habillé adéquatement selon la saison. L'hiver, les bottes sont obligatoires et les élèves doivent avoir une paire de souliers pour l'intérieur. Tout vêtement affichant de la violence est interdit.

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite une bonne année scolaire.

Gabriel Duquette
Directeur